

Selena M. Stanković¹
Université de Niš
Faculté de philosophie²
Département de langue et de littérature françaises

Article de recherche
УДК 811.133.1'367.3
811.133.1'243:811.163.41
Reçu : le 1/3/2020

Nataša M. Živić
Université de Niš
Faculté de philosophie
Département de langue et de littérature françaises

L'APPOSITION NOMINALÉ DÉTACHÉE ET SES ÉQUIVALENTS SERBES : L'EXEMPLE DU ROMAN *LE LYS DANS LA VALLÉE*

Cet article propose une analyse de l'apposition nominale détachée dans *Le Lys dans la vallée* d'H. de Balzac et de ses équivalents dans la traduction serbe du roman. Basée sur les approches descriptive et contrastive, notre recherche se déroule en deux phases. Durant la première, (a) nous définissons le type de détachement appositif (détachement central, détachement d'ouverture, détachement de clôture) et la valeur informationnelle de la structure observée selon sa distribution (rhème secondaire Rh-, rhème propre Rh+, thème secondaire Th+), (b) nous déterminons la nature morphosyntaxique du segment apposé (syntagme nominal non déterminé, syntagme nominal déterminé, nom propre) et (c) nous examinons le poste fonctionnel du segment support (sujet, complément d'objet, complément circonstanciel, complément déterminatif, attribut du sujet, apostrophe, agent de l'action dans la structure impersonnelle, etc.). La seconde phase de notre travail aborde l'analyse des équivalents de la séquence nominale française dans la traduction serbe du roman de Balzac. Dans la plupart des cas, cette construction se transpose par son équivalent syntaxique – le déterminant appositionnel (apposition) ; cependant, ses réalisations sont également les différentes formations grammaticales en fonction appositive, mais aussi d'autres fonctions syntaxiques qui, en tant qu'équivalents de traduction, apparaissent à l'intérieur d'une traduction plus libre. Dans cette

¹ selena.stankovic@filfak.ni.ac.rs

² La rédaction de ce texte s'est effectuée dans le cadre de deux projets scientifiques : *Les langues, les littératures et les cultures romanes et slaves en contact et en divergence* (N° 81/1-17-8-01), financé par la Faculté de Philosophie de l'Université de Niš, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et l'Ambassade de France en Serbie, et *La traduction dans le système de la recherche comparée des littératures et cultures serbe et étrangères* (N° 178019), financé par le Ministère de l'Éducation, de la Science et du Développement technologique de Serbie.

étude, nous suivons les définitions et les éclaircissements de cette catégorie grammaticale proposés avant tout par M. Forsgren (1993, 2000) et F. Neveu (1995, 2000a, 2000b), mais nous nous servons en même temps des explications et des précisions données par d'autres linguistes. Pour ce qui est de la partie serbe de notre matériel, nous nous appuyons sur la littérature linguistique qui, du point de vue normatif et descriptif, aborde la problématique de l'apposition en langue serbe.

Mots-clés : apposition nominale, détachement, nature morphosyntaxique, fonction syntaxique, langue française, langue serbe, équivalent

1. Introduction

Notre recherche porte sur l'apposition nominale détachée dans le roman *Le Lys dans la vallée* d'Honoré de Balzac et sur ses équivalents dans la traduction serbe de cette œuvre. Il s'agit de la construction qui, traditionnellement appelée *apposition nominale*, met en relation les deux groupes nominaux sans outil syntaxique – séparés à l'oral par une pause et à l'écrit par une ponctuation (virgule, deux-points, point-virgule, tirets, parenthèses) – en établissant entre eux une union attributive au sein de laquelle l'apposé (ou le segment apposé / détaché ou l'apport ou le terme apport) fonctionne comme un attribut vis-à-vis de son support (ou le noyau / la base ou le terme / segment support) qui jouerait le rôle de sujet d'une phrase à verbe *être*. Nous effectuons notre recherche en deux étapes. La première sous-entend l'analyse de la construction française dans l'œuvre de Balzac, à savoir : a) l'étude du type de détachement appositif (le détachement d'ouverture ou de clôture et le détachement central) et de la valeur informationnelle de la structure observée selon sa distribution ; b) l'exploration de la nature morphosyntaxique du segment apposé (le nom propre, le syntagme nominal déterminé ou non déterminé) ; c) l'examen du poste fonctionnel du segment support. La seconde étape de notre travail réside dans l'étude des équivalents de cette séquence française dans la traduction serbe du roman *Le Lys dans la vallée*. Notre hypothèse est que, dans la plupart des cas, cette construction se transpose sous forme de déterminant appositionnel (l'apposition), mais que ses réalisations peuvent aussi être les diverses catégories morphosyntaxiques et les structures grammaticales capables d'assumer la fonction appositive. Dans l'investigation des exemples relevés du roman de Balzac et de sa traduction serbe, nous nous servons, d'un côté, de la méthode descriptive nous permettant de présenter le phénomène linguistique traité, et de l'autre, de l'approche contrastive qui, allant constamment du français vers le serbe, nous montrera de quelle manière l'apposition nominale française (du corpus choisi) se transmet dans le texte en serbe.

Pour effectuer notre étude, nous suivons les définitions et les éclaircissements théoriques proposés avant tout par M. Forsgren (1993, 2000) et F. Neveu (1995, 2000a, 2000b). De même, nous nous servons des explications et des précisions données par d'autres linguistes qui examinent cette catégorie grammaticale, tels que : R. Rioul (1983), L. Picabia (1991, 2000), J. Lago (1994), B. Combettes (1998, 2000), J. Tamine-Gardes (1984), A. Dauzat (1956), l'équipe de M. Riegel (2018), M. Grevisse et A. Goosse (2008), R. L. Wagner et J. Pinchon (1962), M. Wilmet (2014), les auteurs réunis autour de J. Dubois (1994), de J.-C. Chevalier (1964), de M. Arrivé (1986). Quant au corpus serbe, nous nous appuyons sur la littérature linguistique qui, du point de vue normatif et descriptif, aborde la problématique de l'apposition en serbe. Ce sont avant tout les grammaires de M. Stevanović (1986), de Ž. Stanojčić (2010), celle du groupe de P. Piper (2005), ainsi que la grammaire normative de P. Piper et d'I. Klajn (2017).

2. Sur l'apposition nominale en français et en serbe

La structure considérée appartient au système appositif qui attire une grande attention de la part des linguistes³ en suscitant les nombreuses discussions sur son arrangement et son statut grammatical (voir NEVEU 2000a, 2000b ; PIGNON 1961 ; MOUCHET, PIGNON et al. 1962 : 172-192 ; BOUET, TILLY 1963 : 283-291 ; BONDY 1963 : 50-54). C'est « une catégorie fonctionnelle qui peut être comptée parmi les plus récalcitrantes de la grammaire traditionnelle. Cela explique qu'elle soit à la fois méconnue et contestée » (NEVEU 2000a : 3). Elle peut être définie « comme la mise en séquence par appariement de deux segments linguistiques hiérarchiquement ordonnés, constituant une expression désignative complexe, formellement disjointe par le détachement, composée [...] d'un support [...] et] d'un terme descripteur détaché [l'apport / l'apposé] » (NEVEU 2000b : 120-121). L'apposition représente, donc, une variante grammaticale de la fonction attributive (FORSGREN 1993 : 18). Dans ce complexe syntaxique se constitue un rapport de prédication, c'est-à-dire le rapport de solidarité ou d'interdépendance ou de solidarité lâche étant donné la présence du détachement, lequel s'avère être un des critères pour fonder la catégorie appositive (FORSGREN 1993 : 17 ; 2000 : 34 ; NEVEU 1995 : 23 ; 2000b). L'indice explicite de cette relation prédicative (relation sous-jacente sujet / prédicat) est la pause – le segment détaché se montre délimité par la pause en faisant une fonction syntaxique basée sur le rapport exocentrique de solidarité (FORSGREN 1993 : 18). De ce fait, la pause se définit « comme un

³ Pour un historique voir NEVEU 1996, 2000a.

constituant de surface qui fait fonction, tout comme la copule *être*, d'indicateur de la combinaison propositionnelle qui unit l'argument et son prédicat » (FORSGREN 1993 : 17). Se trouvant ainsi à l'intérieur d'une phrase en tant que constituant périphérique par rapport à la structure argumentale de l'énoncé, ce segment détaché et réduit (il ne conserve que le prédicat), référentiellement incomplet et incident au terme support (un syntagme nominal) qui est actant dans la prédication principale et occupe la position référentielle dans l'énoncé, assume la fonction de prédication seconde – une prédication hors de son support, ajoutée, non focalisée et subordonnée à la prédication première ; le rôle de l'élément détaché consiste à désigner les propriétés de son support, non pas à indiquer un référent (FORSGREN 1993, 2000 ; NEVEU 2000b ; WILMET 2014 : 607 ; HAVU, PIERRARD 2008 : 8). La fonction appositive transmet ainsi une modification sémantique de caractère non restrictif dans laquelle l'élément apposé ou modificateur possède le même pouvoir référentiel que son support ou son nucléus modifié (LAGO 1994 : 14). Par conséquent, il est question d'une prédication seconde, non focalisée, à incidence nominale, prédication non restrictive et détachée, ce qui constitue l'inventaire de critères définitoires de la catégorie d'apposition, d'après M. Forsgren (2000 : 34-36) qui n'y retient pas la coréférence⁴ vu qu'elle ne représente qu'un trait descriptif d'un sous-type d'apposition, en particulier de l'apposition prototypique ou canonique (*Luc, mon cousin, vient de téléphoner*). La détermination de l'apposition repose également sur le critère de la mobilité – elle peut être placée en position frontale, intermédiaire et finale (NEVEU 1995, 2000b ; FORSGREN 1993, 2000 ; GOES 2009). Le segment détaché peut provoquer de nombreuses valeurs circonstancielles qui sont instables car elles résultent de sa nature et de sa position dans l'énoncé (NEVEU 2000b : 109, 121). Pour l'apposition, en tant qu'acte de langage et stratégie discursive, M. Forsgren (2000 : 30, 37) signale que c'est un modèle de séquence n'étant pas typique pour la langue de tous les jours et que le seul modèle « à apparaître dans tous les registres de langue, du discours le plus formel jusqu'au registre le plus quotidien » est justement celui qu'il désigne lui-même comme l'apposition prototypique ou canonique, à savoir son type identifiant ou équatif : *Luc, ton cousin, vient de téléphoner*. Il s'agit ici du modèle appositif que B. Combettes exclut des constructions détachées⁵ en raison de son incapacité de mobilité syntaxique et de son autonomie référentielle puisqu'avec le déplacement, le segment apposé change de position syntaxique : *Ton cousin, Luc, vient de téléphoner* (COMBETTES 1998 : 24-28).

⁴ Sur la problématique de la coréférence – s'agit-il du critère définitionnel de la catégorie d'apposition ou seulement du critère descriptif de certains modèles de construction ? – consulter NEVEU 2000b : 107-110.

⁵ Pour plus de détails sur les divers types de structures détachées et, en général, sur la linguistique du détachement lire APOTHÉLOZ, COMBETTES et al. 2009.

Dans la langue serbe, l'apposition se définit d'une manière semblable à celle dont se spécifie son équivalent grammatical en français. Ainsi, pour les linguistes M. Stevanović (1986 : 52-64) et Ž. Stanojčić (2010 : 312-313), l'apposition est un nom ou groupe nominal assumant la fonction syntaxique de la détermination d'une notion qui est déjà déterminée et à côté de laquelle s'utilise l'apposition en indiquant une autre particularité de la notion déterminée. Elle appartient donc à la classe de déterminants incidents des mots indépendants (substantifs, pronoms substantivaux et nombres à déclinaison substantivale) et de ce fait, elle est toujours détachée du nom déterminé par une intonation (pause) ; à l'écrit, cette incidence se marque par une ponctuation (virgule, tiret). L'apposition porte le même contenu sémantique que le nom déterminé avec lequel elle s'accorde obligatoirement en cas. En général, elle est postposée au nom déterminé, mais sous certaines conditions, elle peut également lui être antéposée. Ž. Stanojčić (2010 : 312-313) précise l'appellation de ce poste syntaxique en utilisant le terme *le déterminant appositionnel* afin de le différencier de *l'appositif* ou *déterminant appositif* (l'adjectif ou groupe adjectival apposé). Les collectifs d'auteurs dirigés par P. Piper (PIPER, ANTONIĆ et al. 2005 : 71-74 ; PIPER, KLAJN 2017 : 309-311) observent l'apposition nominale comme *l'apposition dans un sens restreint* tandis que sous le terme d'*apposition dans un sens plus large* ils sous-entendent tous les déterminants (du nom, de l'adjectif, de l'adverbe) détachés du point de vue d'intonation ou de ponctuation. Ces auteurs ajoutent que l'apposition nominale représente un déterminant extérieur dont la signification est de caractère qualificatif ou identificationnel ; sa coréférentialité avec le groupe nominal déterminé peut être contextuellement indépendante (l'apposition contient l'indice explicite de référentialité) ou contextuellement dépendante (l'indice de référentialité se rétablit à l'aide du contexte). De même, P. Piper et I. Klajn (2017 : 309) insistent sur le fait que l'apposition doit s'accorder aussi en catégorie d'animéité avec le nom déterminé. Tous les auteurs mentionnés ci-dessus traitent l'apposition nominale comme une vraie apposition.

Outre les définitions et les explications de l'apposition proposées par les grammairiens constituant notre cadre théorique, s'avèrent être considérables les résultats des travaux qui traitent les divers aspects de cette catégorie syntaxique. Dans l'article sur l'apposition et en général sur l'arrangement apposé, M. Minović (1968) circonscrit l'apposition nominale de la même façon que les grammairiens sur lesquelles nous nous appuyons. En effet, il distingue (a) l'apposition au sens strict – le substantif qui détermine un autre substantif en ayant la même forme casuelle que le nom déterminé ; il se comporte comme une explication supplémentaire, postposée au nom déterminé et isolée d'une manière intonctionnelle – et (b) l'apposition au sens le plus large – les différentes unités linguistiques se comportant en commentaires additionnels. Pour cet

auteur aussi, l'apposition nominale est une véritable apposition tandis que d'autres séquences apposées représentent les éléments appositifs (MINOVIĆ 1987 : 40-41). L'étude de Z. Topolinjska (1981) apporte une interprétation sémantique de la restriction et de l'apposition ; en opposant les deux sortes de déterminants du syntagme nominal, elle désigne ces modificateurs comme attributs restrictifs et attributs appositifs. Le phénomène de l'apposition en tant que constituant spécifique de la phrase est abordé dans l'article de R. Simić (2004) qui discute du terme de la « phrase étendue » et de son emploi dans l'analyse du positionnement et des traits syntaxiques de certains déterminants. Le travail d'I. Čutura (2013) examine les types sémantiques d'apposition qui fournissent au nom l'information sur sa temporalité et, à ce titre, l'information sur la temporalité de la relation entre l'apposition même et le nom ou syntagme nominal auquel elle se réfère. La nature et les causes des erreurs de congruence casuelle se réalisant entre le nom déterminé et l'apposition (nominale et adjectivale) dans la langue serbe de média sont les sujets d'une recherche des coauteurs M. Ajdžanović et S. Stepanov (2016). L'analyse comparative de l'apposition nominale en serbo-croate et en russe de B. Stanković (1986) révèle les ressemblances et les différences entre ces deux langues en offrant une définition théorique et terminologique plus nette de la catégorie appositive et en apportant un éclaircissement des points discutables au sein des interprétations existantes⁶. Pour l'objet de notre article, se montre aussi intéressant l'article d'A. Mezeg (2017) qui étudie la transmission syntaxico-sémantique des structures détachées nominales du français vers la langue slovène ; étant donné que ces tours ne sont pas considérés comme typiquement slovènes, l'auteure vérifie combien de constructions absolues et d'appositions nominales se retiennent dans une traduction slovène et quelles sont les stratégies utilisées dans leur traduction, c'est-à-dire par quelles fonctions syntaxiques sont rendues ces tours français en slovène.

Après un regard porté sur la littérature linguistique traitant l'apposition nominale en français et en serbe, nous constatons que manquent les travaux qui examineraient, dans une perspective contrastive, le comportement de cette catégorie syntaxique dans les deux langues concernées. C'est pourquoi notre article, permettant de dégager les possibilités de transmission de l'apposition du français vers le serbe, pourrait être utile pour des recherches futures sur l'apposition, ainsi que pour des études plus approfondies de la structure propositionnelle.

⁶ Sur le comportement syntaxique et sémantique de l'apposition dans la langue croate lire dans ZNIKA 2008a et 2008b. De même, pour notre sujet s'avère être intéressante la recherche contrastive d'E. Havu (2002) qui traite la problématique de l'interprétation des constructions détachées françaises en finnois, langue à système casuel, dans laquelle il est impossible de détacher un segment sans le décliner.

3. Analyse et résultats

3.1. Le type de détachement appositif et la valeur informationnelle

Comme l'explique la littérature linguistique (TAMINE-GARDES 1984 : 41 ; GREVISSE, GOOSSE 2008 : 425-426 ; RIEGEL, PELLAT et al. 2018 : 355), l'apposition nominale à un complément accompagne le plus souvent le terme support dont elle ne peut pas être séparée. L'apposition se rapportant à un sujet peut également précéder son support, c'est-à-dire occuper la place en tête de phrase et peut aussi se trouver après le verbe. C'est du positionnement du segment détaché dans l'énoncé, ainsi que de sa nature que dépendent ses valeurs informationnelles et ses effets de sens (NEVEU 1995, 2000b ; FORSGREN 1993 ; COMBETTES 2000 ; 1998 : 63-68). Dans l'analyse du type de détachement appositif et de sa capacité informationnelle dans la langue du roman *Le Lys dans la vallée*, nous utilisons la classification reprise à F. Neveu (1995) suivant laquelle se distinguent les détachements polaires (le détachement d'ouverture et le détachement de clôture) et le détachement non polaire.

Pour ce qui est de l'apposition nominale au sujet, notre investigation fait voir que la majeure partie des exemples extraits du roman de Balzac se caractérise par le détachement central, d'ailleurs le modèle de détachement appositif le plus fréquent. Intercalé entre le sujet et le verbe, l'apposé manifeste, comme le signale Neveu (1995 : 25-26 ; voir aussi COMBETTES 2000 : 91-94 ; FORSGREN 1993 : 21), une valeur de rhème secondaire (Rh-) étant donné que ce segment, nouveau par rapport au contexte, désigne sur le plan du dynamisme communicatif un degré informationnel inférieur au degré maximal (Rh+). Ce type appositif fonctionne comme un ajout informationnel qui enrichit sémantiquement l'énoncé entier et pas seulement le terme support. De cette manière, le détachement non polaire participe plus discrètement à la progression textuelle et contribue à l'identification du support, à sa description par la mention de ses particularités temporaires ou permanentes. Dépourvu de fonction thétique, il se caractérise par une stabilité informationnelle. Le comportement informationnel du segment apposé dans la zone préverbale est mis en évidence par les exemples suivants de notre matériel :

- (1) *La campagne, cet éternel remède des affections auxquelles la médecine ne connaît rien*, fut regardée comme le meilleur moyen de me sortir de mon apathie. (HBo40)
- (2) *Senart, secrétaire du comité du salut public*, était bailli de Saché avant 1781, ce qui explique ces dévastations. (HBo48)
- (3) *Ces deux événements, une sorte de certitude intérieure sur la fatale sentence*, augmentèrent les dispositions malades de l'émigré. (HBo76)

(4) Elle m'apprit que *ma grand-tante, la vieille marquise de Listomère*, était une Grandlieu. (HBo123)

(5) Jamais *les enfants, Jacques et Madeleine toujours malades*, n'avaient été en vendange [...]. (HBo144)

(6) *Blanche et Henriette, ces deux sublimes faces de la même femme*, reparaissaient d'autant plus belles que mon souvenir [...]. (HBo347)

En début de phrase, l'apposé (au sujet) remplit le rôle de l'ouverture d'énoncé (NEVEU 1995 : 24-25 ; voir aussi COMBETTES 1998 : 63-68 ; 2000 : 91-94 ; FORSGREN 1993 : 21). En inaugurant un nouveau déroulement ou un nouveau cadre qui, quoique non cité dans le contexte, se montre accessible, l'élément détaché se conduit comme un point de départ de l'information. C'est pourquoi la séquence *l'apposé + le support* se révèle être l'ordre marqué par rapport aux deux autres non marqués. Située dans la zone thématique de l'énoncé, l'apposition frontale apporte donc une valeur informationnelle thématique. Par conséquent, l'apposition en détachement à l'ouverture représente, selon F. Neveu (1995 : 24-25), un segment informatif qui, en mentionnant des données antérieures, exprime un commentaire caractérisant sur le terme support. Ainsi fonctionne-t-il comme un thème secondaire (Th+) par rapport à son support étant le thème propre (Th-)⁷. Son degré informationnel est plus élevé que celui du thème propre (Th-), mais il est pourtant en dessous du degré des rhèmes propre (Rh+) et secondaire (Rh-). Le segment détaché en tête de phrase⁸ transmet donc « une matière notionnelle qui est de l'ordre du donné, de l'identifiable, du notoire, c'est-à-dire présente en pensée par référence au contexte antécédent » (NEVEU 1995 : 24). Les phrases suivantes illustrent bien cette fonction thématique de l'apposition d'ouverture, marquée au reste par une fréquence très faible dans notre corpus :

(7) *Amie intime de la duchesse de Bourbon, madame de Verneuil* faisait partie d'une société sainte dont l'âme était monsieur Saint-Martin, né en Touraine, et surnommé le Philosophe inconnu. (HBo75)

⁷ F. Neveu (1995 : 23) complète la conception binaire de l'énoncé par une configuration plus précise des informations : *un thème propre* – degré le plus bas de la dynamique communicative (Th-), *un thème secondaire* – groupe thématique d'un rang informationnel supérieur (Th+), *un rhème propre* – niveau le plus haut du dynamisme communicatif (Rh+) et *un rhème secondaire* – segment rhématique d'un degré informatif moindre (Rh-).

⁸ Les linguistes (FORSGREN 1993 ; NEVEU 2000b ; COMBETTES 1998, 2000 ; GOES 2007) soulignent également une diversité des valeurs circonstancielles (temporelle, causale, etc.) du segment détaché en position frontale. En effet, une interprétation circonstancielle est étroitement liée à ce positionnement de l'apport au point que de nombreuses valeurs disparaissent en position médiane ou finale. Ces valeurs dépendent du lexique, de l'interprétation linguistique de l'énoncé et du contexte, ainsi que de nos connaissances du monde. La position finale retrouve cependant une capacité circonstancielle tandis que la position intermédiaire reste sémantiquement neutre.

(8) *Enfant malingre dont les yeux étaient pâles, dont la peau était blanche comme une porcelaine éclairée par une lueur, Madeleine n'aurait sans doute pas vécu dans l'atmosphère d'une ville.* (HBo60-61)

(9) Je les vis alors descendant tous. Jacques courait avec l'impétuosité naïve de son âge. *Gazelle aux yeux mourants, Madeleine accompagnait sa mère.* (HBo270)

Placé à la fin de la phrase, c'est-à-dire dans la zone postverbale, le segment apposé rhématique montre, comme l'expose F. Neveu (1995 : 25), non une capacité informationnelle secondaire, mais un rang de dynamique communicative pareil à celui du rhème propre (Rh+). Un type (de deux possibles) de structure informationnelle apparaissant en détachement polaire de clôture soutient notamment cet état – la construction substantive déterminée dont le support comporte un déterminant localement cataphorique. En ce cas-là, la séquence en fonction du rhème propre s'avère être incomplète du point de vue informationnel. Dès lors, l'élément apposé fait partie de la prédication principale comme son unité indivisible et rhématique en tenant une fonction dominante dans le dynamisme communicatif. Dans le matériel analysé, cette configuration du segment apposé après le syntagme verbal est aperçue dans une phrase où le terme support est le sujet :

(10) *Deux sentiments me dominèrent, la haine et la peur ; une haine qui ne connaissait aucun obstacle et les mesurait tous sans les craindre ; une peur vague, mais réelle du combat, de son issue, et d'ELLE surtout.* (HBo59-60)

ainsi que dans quelques exemples possédant pour le support un autre poste fonctionnel :

(11) Ses opinions inébranlables, ses antécédents à l'armée de Condé, ses chagrins, ses souvenirs, sa santé perdue, lui donnèrent une susceptibilité de nature à être peu ménagée *en France, le pays des railleries.* (HBo74)

(12) Aussitôt je courus à Azay par un temps affreux, je réveillai *le chirurgien, monsieur Deslandes*, et le contraignis à venir [...]. (HBo236)

Le second type de détachement polaire de clôture comprend, d'après F. Neveu (1995 : 25), par exemple les constructions substantives non déterminées qui se conduisent comme les adjectifs et portent une valeur informationnelle de rhème secondaire. Dans la langue du roman de Balzac, cette configuration est évidente dans les phrases telles que :

(13) Nous allions seuls, nous revenions *avec le général, surnom de raillerie douce que nous donnions au comte quand il était de bonne humeur.* (HBo142)

(14) Aucune puissance ne peut briser cette lourde chaîne à laquelle la femme tient *par un anneau d'or, emblème de la pureté des épouses.* (HBo102)

(15) Enfin nous étions liés *par ce terrible baiser, espèce de secret qui nous inspirait une honte mutuelle.* (HBo67)

Comme le démontrent nos exemples de (11) à (15), si le syntagme nominal est apposé à une fonction syntaxique qui n'est pas le sujet, l'apport accompagne toujours son support. Ce constat s'affirme également par d'autres phrases du matériel examiné :

(16) J'aperçus à la porte la figure grave *de l'abbé de Dominis, précepteur de Jacques.* (HBo215)

(17) Ceci est *Clochegourde*, me dit-il, *une jolie maison appartenant au comte de Mortsauf [...].* (HBo46)

(18) Moi, Félix, *mon pauvre ami*, je m'en vais, je le sais. (HBo272)

(19) Il se rencontre en lui *l'homme et le malade, deux natures différentes dont les contradictions expliquent bien des bizarreries !* (HBo105)

Notre examen présenté au sein de cette partie du travail démontre que, dans le corpus observé, le détachement appositif manifeste en général une valeur informationnelle d'ordre rhématique (les rhèmes secondaire Rh- et propre Rh+), mais que parfois il porte de même une valeur de type thématique (le thème secondaire Th+).

3.2. La nature morphosyntaxique du segment apposé

Suivant les explications des linguistes (RIOUL 1983 ; PICABIA 1991 ; 2000 ; FORSGREN 2000 ; GOES 2007 : 281-283 ; TAMINE-GARDES 1984 ; WAGNER, PINCHON 1962 : 25, 78, 101 ; CHEVALIER, BLANCHE-BENVENISTE et al. 1964 : 78-79, 188, 220 ; DAUZAT 1956 : 404 ; LE BIDOIS 1971 : 45 ; ARRIVÉ, GADET et al. 1986 : 69-70), le syntagme nominal apposé peut être déterminé (le nom propre ou la structure avec le déterminant) et non déterminé (la structure sans déterminant). Selon la présence ou l'absence de déterminant, ce qui constitue un indice très important, entre ces deux types d'apposition se remarquent des différences dans leurs interprétations sémantiques. À ce titre, ces deux configurations n'existent pas comme de simples variantes stylistiques d'une même structure. Notre analyse fait voir que parmi les exemples tirés du roman *Le Lys dans la vallée*, le substantif non déterminé a un petit avantage du nombre d'occurrences sur le premier type appositif. Compte tenu ce fait, dans la présentation des résultats nous partons de l'apposition nominale non déterminée.

Quand le segment détaché apparaît sans déterminant, l'apposition se distingue par la valeur descriptive, elle porte la capacité d'une étiquette et se comporte comme épithète de caractérisation. Elle relève et accentue une qualité occasionnelle, externe de l'individu ou de l'objet désigné par le terme auquel

il se rapporte. Ce modèle d'apposition dénote donc une classe, une espèce à laquelle appartient la notion évoquée. (WAGNER, PINCHON 1962 : 78, 101 ; CHEVALIER, BLANCHE-BENVENISTE et al. 1964 : 78, 188, 220 ; PICABIA 1991 : 96-97 ; 2000 : 72-73, 86 ; LE BIDOIS 1971 : 45 ; DAUZAT 1956 : 404). Cette apposition, que M. Forsgren (2000 : 33-34) définit comme le prédicat typant, se montre nettement marquée par un comportement adjectival (PICABIA 1991 : 96-97 ; GOES 2007 : 283). Cependant, comme le précise L. Picabia (1991 : 97-98), tandis que le syntagme nominal avec déterminant fixe « une valeur à une variable [...] ». Sans déterminant en revanche, on est en présence d'une procédure d'identification non encore aboutie ». Par conséquent, suivant J. Goes (2007 : 283), malgré une forte « adjectivité » de ce type appositif, le procès de l'adjectivation des substantifs est incomplet et très variable. De même, Goes souligne que l'apposition substantive non déterminée est plus proche de l'apposition adjectivale que de la construction substantive avec un déterminant. Les phrases du matériel exploré décrivent le rôle sémantique de l'opposé nominal non déterminé :

(20) *Henriette, idole dont le culte l'emporte sur celui de Dieu, lys, fleur de ma vie*, comment ne savez-vous donc plus, vous qui êtes ma conscience, que je me suis si bien incarné à votre cœur [...] ? (HBo215)

(21) Quand la famille de Lenoncourt, qui habitait *Givry, château situé près de cette ferme*, sut l'arrivée du comte de Mortsauif [...]. (HBo74)

(22) Mon hôte avait l'infirmité de s'appeler Durand, et se donnait le ridicule de renier le nom *de son père, illustre fabricant qui pendant la Révolution avait fait une immense fortune*. (HBo69)

(23) Il allait s'établir une concurrence pour le service de Tours à Chinon, entreprise par un homme actif, *par un messenger, cousin de Manette*, qui voulait avoir une grande ferme sur la route. (HBo152)

(24) *Gazelle aux yeux mourants ; Madeleine* accompagnait sa mère. (HBo270)

(25) Pour aller au château de Frapesle, les gens à pied ou à cheval abrègent la route en passant *par les landes dites de Charlemagne, terres en friche*, situées au sommet du plateau [...]. (HBo41)

Parmi les syntagmes nominaux déterminés de notre corpus, la plus grande partie est constituée de structures avec un déterminant. L'élément détaché sous forme de nom propre n'apparaît que dans quelques exemples du corpus. Comme l'expose la littérature linguistique (WAGNER, PINCHON 1962 : 78, 101 ; CHEVALIER, BLANCHE-BENVENISTE et al. 1964 : 78, 188-189, 220 ; DAUZAT 1956 : 404 ; NEVEU 2000b : 108-109 ; PICABIA 2000 : 72-73, 86 ; GOES 2007 : 281-282 ; LE BIDOIS 1971 : 45 ; RIOUL 1983 : 25-26), l'apposition nominale déterminée se distingue en général par

une valeur identificationnelle. Cela signifie qu'elle fournit à son support une détermination précise – une information sur une particularité essentielle, un trait stable et définitionnel de l'individu ou l'objet dénoté par ce terme. Le segment détaché permet donc que la notion désignée soit identifiée (l'article défini) ou isolée (l'article indéfini) au sein d'une même catégorie ou d'un même genre.

Notre exploration montre que la construction la plus fréquente de l'apposition nominale déterminée dans la langue du *Lys dans la vallée* est apparemment celle avec l'article défini :

(26) *Henriette, la céleste créature*, était radieuse. (HBo170)

(27) Si j'étais à Paris, j'aurais les honneurs *d'une gastrite, la maladie à la mode*. (HBo277)

(28) Ce fut la seule fois que j'entendis *cette caresse de la voix, le tu des amants*. (HBo145)

(29) Quel charme que de faire exprimer ses sensations *par ces filles du soleil, les sœurs des fleurs écloses sous les rayons de l'amour !* (HBo136)

(30) Nous allons rester ici probablement à dîner, et nous vous inviterons *pour jeudi, la veille du départ de la duchesse*. (HBo123)

Il s'agit ici de la construction que M. Forsgren (2000 : 33-34, 37) indique comme le prédicat d'identité ou équatif et qu'il tient pour l'apposition prototypique ou canonique. Elle relie les deux syntagmes nominaux entièrement référentiels et c'est la raison pour laquelle elle ne peut pas se déplacer en tête de phrase sans un changement de fonction syntaxique. Pour ce type appositif, G. et R. le Bidois mettent en relief que « l'article n'équivaut pas seulement au démonstratif ordinaire, il rappelle l'emploi emphatique du lat. *ille*, (ce fameux, ce bien connu) » (LE BIDOIS 1971 : 45).

D'après leurs nombres d'occurrences, comme suivantes apparaissent les séquences avec les mots étant, du point de vue référentiel, toujours d'un sens identique, c'est-à-dire avec le déterminant démonstratif :

(31) *Ma patience que rien ne lasse, ce fruit de mon enfance*, se mûrit pendant ce temps d'épreuves. (HBo89)

(32) En se mariant, elle possédait *ses épargnes, ce peu d'or qui représente les heures joyeuses*, les mille désirs du jeune âge [...]. (HBo102)

(33) Vous connaissez *la singulière personnalité des Anglais, cette orgueilleuse Manche infranchissable, ce froid canal Saint-Georges qu'ils mettent entre eux et les gens qui ne leur sont point présentés [...]*. (HBo257)

et le déterminant possessif :

(34) Pour vous seul, je puis exercer une faculté surprenante, dont je n'ai parlé qu'à *M. de la Berge, mon confesseur* [...]. (HBo204)

(35) On sut par *Manette, sa confidente*, que pour secourir les pauvres elle économisait sur sa toilette [...]. (HBo355)

En dernier lieu selon sa fréquence, vient l'apposition nominale déterminée par un article indéfini :

(36) Pour éviter un reproche, *notre gouvernante, une terrible mademoiselle Caroline*, légitima les fausses appréhensions de ma mère [...]. (HBo21)

(37) *Ces deux événements, une sorte de certitude intérieure sur la fatale sentence*, augmentèrent les dispositions malades de l'émigré. (HBo76)

(38) Quelquefois il affectait un *mutisme morne, un abattement morbide*, qui soudain effrayait sa femme [...]. (HBo132)

Notre matériel compte également quelques exemples de l'apposition substantive avec un nom propre employé comme le nominal référentiel, c'est-à-dire comme le terme tel quel se définit dans la linguistique (DUBOIS, GIACOMO et al. 1994 : 384) – le terme autoréférentiel et autodéterminé se référant à une notion extralinguistique, unique et spéciale :

(39) Mais, mon ami, *ces deux petites créatures si faibles qui sont en avant de nous, Madeleine et Jacques*, ne resteraient-ils pas avec leur père ? (HBo250)

(40) Pourquoi *les noms des deux domaines récemment achetés*, dont M. et M^{me} de Mortsauz s'occupaient tant, *la Cassine et la Rhétorière*, m'émeuvent-ils plus que les plus beaux noms de la terre sainte ou de la Grèce ? (HBo149)

(41) [...] il va représenter *deux maisons, les Lenoncourt et les Mortsauz*. (HBo117)

Ici, il est question de la prédication que M. Forsgren (2000 : 33) appelle le prédicat dénominal, un des sous-types d'apposition attributive. L. Picabia (2000 : 73) signale qu'à la différence de l'apposition droite, l'apposition frontale n'admet pas le nom propre dans son usage référentiel. Toutefois, si le nom propre se conduit comme le prédicat typant, son positionnement frontal se montre absolument acceptable, par ex. *Horace*, j'étais obligé de me faire violence [...] (GOES 2007 : 281-282).

L'analyse effectuée dans ce chapitre du travail annonce que dans la langue du roman de Balzac l'apposition substantive s'utilise en particulier comme une qualification et une description ayant la capacité d'une étiquette, mais aussi comme une caractérisation précise et une identification prenant les configurations morphosyntaxiques variées.

3.3. Le poste fonctionnel du segment support

L'aposition nominale détachée peut se rapporter à tous les postes fonctionnels occupés par un groupe substantival (RIOUL 1983 : 25 ; RIEGEL, PELLAT et al. 2018 : 355 ; DUBOIS, GIACOMO et al. 1994 : 46 ; WAGNER, PINCHON 1962 : 77). Pour ce qui est du corpus analysé, notre investigation prouve une diversité des positions syntaxiques prises par le segment support. Ainsi, le segment détaché se rattache notamment à un syntagme nominal qui assume (a) la fonction du sujet grammatical :

(42) *Madeleine, la chère créature*, a déjà le cœur sublime, elle est pure comme la neige du plus haut sommet des Alpes [...] ! (HBo276)

(43) *Ces plaisirs, subite révélation de la poésie des sens*, constituent le lien vigoureux par lequel les jeunes gens s'attachent aux femmes plus âgées qu'eux [...]. (HBo266)

(44) Si *ce mot : noblesse oblige*, contient une grande partie de mes premières recommandations, mes avis sur vos relations avec les femmes sont aussi dans ce mot de chevalerie : *les servir toutes, n'en aimer qu'une*. (HBo194)

(45) *Amie intime de la duchesse de Bourbon, madame de Verneuil* faisait partie d'une société sainte [...]. (HBo75)

(46) Soit une bruyère fleurie, couverte des diamants de la rosée qui la trempe, et dans laquelle se joue le *soleil, immensité parée pour un seul regard qui s'y jette à propos*. (HBo137)

Ce résultat a été attendu puisque c'est le poste fonctionnel auquel le segment détaché s'attache dans la plupart des cas étant donné qu'il s'agit de la fonction la plus saillante de la phrase (RIEGEL, PELLAT et al. 2018 : 354 ; COMBETTES 1998 : 11).

Cependant, de ce poste fonctionnel se rapproche par son nombre d'occurrences le support en fonction du complément d'objet, et ceci en majeure partie (b) le complément d'objet direct :

(47) J'irai demain à Tours consulter *l'abbé Birroteau, mon nouveau directeur* [...]. (HBo228)

(48) Madeleine resta les yeux attachés sur sa mère, respirant quand elle respirait, imitant *son souffle léger, dernier fil par lequel elle tenait à la vie* [...]. (HBo348)

(49) Comment, cher comte, vous avez eu pour votre début *une adorable femme, une maîtresse parfaite qui songeait à votre fortune* [...]. (HBo377)

et ensuite (c) le complément d'objet indirect :

(50) Pour vous seul, je puis exercer une faculté surprenante, dont je n'ai parlé qu'à *M. de la Berge, mon confesseur* [...]. (HBo204)

(51) Cette brune jeune fille, à la taille de peuplier, contrastait *avec Jacques, frère jeune homme de dix-sept ans* [...]. (HBo275-276)

Par la suite, viennent d'autres positions syntaxiques, si bien que cette prédication seconde est, dans notre matériel, apposé aux postes fonctionnels suivants :

(d) le complément circonstanciel :

– de lieu

(52) Aussi se sont-ils toujours vus poliment, mais sans aucun de ces rapports journaliers, sans cette agréable intimité qui aurait dû s'établir *entre Clochegourde et Frapesle, deux domaines séparés par l'Indre* [...]. (HBo72)

– d'accompagnement

(53) [...] tandis que moi, de qui les parents étaient à quelques lieues de là, je restais dans les cours *avec les outre-mer, nom donné aux écoliers dont les familles se trouvaient aux îles ou à l'étranger*. (HBo25)

– d'instrument

(54) La nature répondait aux paroles de l'enfant *par les mille bruissements du soir, accompagnement d'orgue légèrement touché*. (HBo207)

– de temps

(55) *Pendant le retour de la paroisse à Frapesle, trajet qui se faisait à travers les bois de Saché où la lumière filtrée dans les feuillages produisait, sur le sable des allées, ces jolis jours qui ressemblent à des soieries peintes, j'eus des sensations d'orgueil et des idées qui me causèrent de violentes palpitations*. (HBo116)

– de manière

(56) On sut *par Manette, sa confidente*, que pour secourir les pauvres elle économisait sur sa toilette [...]. (HBo355)

(e) le complément déterminatif, tel que :

– le complément du nom

(57) J'aperçus à la porte la figure grave *de l'abbé de Dominis, précepteur de Jacques*. (HBo215)

(58) Ses idées si simples [...] étaient en ce moment l'objet *de longues discussions* entre elle et le comte : *querelles affreuses* [...]. (HBo151)

– le complément de l'adjectif

(59) Je bataille pour faire donner nos terres réservées *à Martineau, notre garde* [...]. (HBo204)

(f) l'attribut du sujet :

(60) Sa maladie était *une inflammation du mésentère, cas souvent mortel*, mais dont la guérison entraîne des changements d'humeur [...]. (HBo73)

(61) – Ceci est *Clochegourde*, me dit-il, *une jolie maison appartenant au comte de Mortsauf* [...]. (HBo46)

(g) l’apostrophe :

(62) *Félix, mon ami*, dit-elle, pardonnez la peur à qui n’a qu’un fil pour se diriger dans un labyrinthe souterrain [...]. (HBo215)

(63) *Henriette, idole dont le culte l’emporte sur celui de Dieu, lys, fleur de ma vie*, comment ne savez-vous donc plus [...]? (HBo215)

(h) le complément d’agent :

(64) Enfin nous étions liés par *ce terrible baiser, espèce de secret qui nous inspirait une honte mutuelle*. (HBo67)

(65) Ce partage est surveillé par *un métivier, l’homme chargé de prendre la moitié due au propriétaire, système coûteux et compliqué par une comptabilité qui varie à tout moment la nature des partages*. (HBo150)

(i) le mot régi par le marqueur de topicalisation :

(66) *Quant à la seconde ferme, la Baude*, celle qui se trouvait à deux pas de Clochegourde, un de leurs quatre colons, homme probe, intelligent, actif, et qui sentait les avantages de la nouvelle culture, offrait déjà de la prendre à bail. (HBo153)

(j) l’agent du procès dans une construction impersonnelle :

(67) Il se rencontre en lui *l’homme et le malade, deux natures différentes dont les contradictions expliquent bien des bizarreries* ! (HBo105)

(k) le déterminé du groupe prépositionnel :

(68) J’allai seul chez la duchesse de Lenoncourt où je n’entendis point parler d’Henriette, où personne, *excepté le bon vieux duc, la simplicité même*, ne m’en parla [...]. (HBo196)

3.4. Les équivalents serbes de l’apposition nominale détachée

Afin d’exposer nos résultats, nous partons des équivalents de traduction les plus fréquents.

A) Presque la moitié des exemples étudiés contiennent l’apposition nominale serbe en tant qu’équivalent de l’apposition française. Les phrases suivantes illustrent le procédé de sauvegarder l’équivalent syntaxique dans la traduction :

(69) *Deux sentiments* me dominèrent, *la haine et la peur* [...]. (HBo59-60) – *Dva su osećanja* nada mnom vladala, *mržnja i strah* [...]. (HBt48)

(70) *Jacques, vrai portrait de sa sœur*, offrait les mêmes symptômes de faiblesse. (HBo61) – *Žak, sušta slika svoje sestre*, pokazivao je iste znake slabosti. (HBt49)

(71) *La campagne, cet éternel remède des affections auxquelles la médecine ne connaît rien*, fut regardée comme le meilleur moyen de me sortir de mon apathie. (HBo40) – Kao najbolje sredstvo da se izvučem iz ove apatije smatralo se *selo, taj vajkadanji lek za bolesti u kojima se medicina ništa ne razume*. (HBt29)

(72) *Moi, Félix, mon pauvre ami*, je m'en vais, je le sais. (HBo272) – *Felikse, jadni moj prijatelj, ja venem, znam ja to*. (HBt253)

(73) Un mariage lui acquérait le droit de vivre *avec sa tante, la duchesse de Verneuil, sœur du prince de Blamont-Chauvry*, qui pour elle était une mère d'adoption. (HBo74-75) – *Udavši se sticala je pravo da živi sa svojom tetkom, vojvotkinjom de Vernej, sestrom kneza de Blamon-Šovri*, koja joj beše pomajka. (HBt62)

B) Parfois, le segment détaché de la version originale du roman est transféré dans la version traduite par une suite des séquences laquelle comprend une apposition substantive et une construction grammaticale (n'étant pas le syntagme nominal) à fonction appositive. Ceci signifie que l'apposition française est traduite par une union de l'apposition au sens restreint et de celle au sens plus large, d'après la terminologie des linguistes rassemblés autour P. Piper (PIPER, ANTONIĆ et al. 2005 : 71-74 ; PIPER, KLAJN 2017 : 309-311). Ainsi, nous remarquons les situations dans lesquelles l'apposition nominale française se trouve, dans la traduction serbe, désintégrée en déterminant appositionnel suivi :

– de proposition relative à caractère déterminatif et à fonction appositive :

(74) *La duchesse m'apprit que mon grand-oncle, vieil abbé que je ne connaissais même pas de nom*, faisait partie du conseil privé [...]. (HBo124) – *Vojvotkinja mi saopšti kako je brat moje babe, stari opat, koga ni po imenu nisam znao*, bio lični savetnik [...]. (HBt110)

(75) *La plupart des jeunes gens perdent leur plus précieuse fortune, le temps nécessaire pour se créer des relations qui sont la moitié de la vie sociale* [...]. (HBo191) – *Većina mladih ljudi izgubi svoje najdragocenije blago, vreme potrebno da se stvore veze, koje znače polovinu društvenoga života*. (HBt175)

– de déterminant appositif (l'appositif ou l'apposition adjectivale), c'est-à-dire de groupe adjectival en fonction de détermination d'un substantif déjà défini avec lequel il s'accorde en catégories de genre, de nombre, de cas et d'animéité (PIPER, ANTONIĆ et al. 2005 : 72-74 ; PIPER, KLAJN 2017 : 310-311 ; STEVANOVIĆ 1986 : 56-58 ; STANOJČIĆ 2010 : 313). Voici les exemples qui le montrent :

(76) Ils se pouléchaient en vantant *les rillons, ces résidus de porc sautés dans sa graisse et qui ressemblent à des truffes cuites* [...]. (HBo23) – *Oblizivali su se hvaleći svoju kavurmu, taj ostatak svinjskog mesa, pržen u sopstvenoj masti što opominje na kuvane pečurke* [...]. (HBt12)

(77) Puis je vis dans un fond les masses romantiques *du château de Saché, mélancolique séjour plein d'harmonies*, trop graves pour les gens superficiels [...]. (HBo45) – [...] zatim, u pozadini, spazih ceo romantični *zamak Saše, sumorno prebivalište, puno sklada*, preozbiljno za površne ljude [...]. (HBt34)

– de construction prépositionnelle casuelle en position du déterminant d'un nom, incident et marqué par la ponctuation :

(78) Ma mère décida que j'irais passer quelques jours à *Frapesle, château situé sur l'Indre entre Montbazon et Azay-le-Rideau*, chez l'un de ses amis [...]. (HBo40) – Mati odluči da odem na koji dan u *Frapel, zamak pored Endre, između Monbazona i Aze-le-Rido*, jednom njenom prijatelju [...]. (HBt29)

– de proposition subordonnée de lieu appositive (ayant le caractère d'une relative déterminative) et l'appositif :

(79) *Pendant le retour de la paroisse à Frapesle, trajet qui se faisait à travers le bois de Saché où la lumière filtrée dans les feuillages produisait, sur le sable des allées, ces jolis jours qui ressemblent à des soieries peintes* [...]. (HBo116) – *Na povratku od parohijske crkve do Frapela, putem koji je išao kroz šumu Saše, gde je svetlost, propuštena između lišća, pravila na pesku staza svetla mesta koja potsećaju na slikanu svilenu materiju* [...]. (HBt103)

C) Ensuite, nous notons les cas où le syntagme nominal apposé dans le roman de Balzac se transforme dans la traduction serbe en différentes structures grammaticales qui, détachées du reste de l'énoncé à l'aide de la ponctuation, remplissent le rôle appositif (le déterminant postérieurement ajouté) par rapport à un nom et appartiennent au rang d'apposition au sens plus large. Ainsi, dans la version serbe du roman, comme équivalents de traduction à l'apposition nominale française apparaissent les formations suivantes :

– la subordonnée comparative d'égalité :

(80) Ces landes plates et sablonneuses [...] joignent par un bouquet de bois le chemin *de Saché, nom de la commune d'où dépend Frapesle*. (HBo42) – Ove ravne i peskovite pustare [...] izlaze jednim šumarkom na put za *Saše, kako se naziva opština u koju spada Frapel*. (HBt30)

(81) Sa mère était venue lui apporter *cent mille francs économisés sur les revenus de Givry, le montant de sa dot qui n'avait point été payée*, et dont le comte ne parlait jamais, malgré sa détresse. (HBo115) – Njena mati donela joj je *sto hiljada franaka zaštedenih od prihoda sa Živrija, koliko je iznosio još neisplaćeni miraz*, o kome grof, i pored bede, nikada ni reči nije bio progovorio. (HBt102)

– la proposition relative déterminative :

(82) Sa maladie était *une inflammation du mésentère, cas souvent mortel*, mais dont la guérison entraîne des changements d'humeur, et cause presque toujours

l'hypocondrie. (HBo73) – Njegova je bolest bila zapaljenje *trbušne maramice*, koje često donosi smrt, a ozdravljenje od nje povlači za sobom promenu raspoloženja i gotovo uvek hipohondriju. (OBt61)

– la proposition subordonnée de lieu se comportant en effet comme relative déterminative de type appositif :

(83) [...] assez jeune pour concentrer ma nature dans le baiser qu'elle me permettait si rarement de mettre sur sa main dont elle ne voulut jamais me donner que le dessus et jamais *la paume, limite où pour elle commençait peut-être les voluptés sensuelles*. (HBo129) – [...] toliko mlad da sam svoju prirodu skupio u jedan poljubac, koji ona tako retko dopuštaše da spustim na njenu ruku, uvek mi pružajući gornju stranu, nikako *sudlanicu, odakle je, po njenom mišljenju možda, počinjala čulna naslada*. (HBt115)

– la liaison d'une proposition copulative et d'une relative déterminative appositive :

(84) Je n'avais que *trois francs par mois* pour mes menus plaisirs, *somme qui suffisait à peine aux plumes, canifs, règles, encre et papier dont il fallait nous pourvoir*. (HBo24) – Imao sam za džeparac samo po *tri franka mesečno, i ta je svota jedva dostizala za perca, nožić, lenjire, mastilo i hartiju, koje sam morao sam nabavljati*. (OBt14)

– la proposition comparative réduite, c'est-à-dire la construction comparative :

(85) *Amie intime de la duchesse de Bourbon, madame de Verneuil* faisait partie d'une société sainte [...]. (HBo75) – *Kao prisna prijateljica vojvotkinje de Burbon, g-đa de Vernej* pripadala je jednom svetom društvu [...]. (HBt62)

– la construction prépositionnelle casuelle :

(86) Je suis née *dans le Lancashire, pays où les femmes meurent d'amour*. (HBo303) – Rođena sam *u Lankešajeru, u kraju gde žene umiru od ljubavi*. (HBt283)

(87) Nous allons rester ici probablement à dîner, et nous vous inviterons *pour jeudi, la veille du départ de la duchesse*. (HBo123) – Verovatno ćemo ostati na večeri, a mi ćemo vas pozvati *za četvrtak, uoči vojvotkinjina polaska*. (HBt109)

D) En plus des catégories morphosyntaxiques et des structures phrastiques mentionnées, comme réalisations serbes de l'apposition nominale française du *Lys dans la vallée* se manifestent, à l'intérieur d'une traduction plus libre, les constructions qui assument d'autres rôles syntaxiques. Ce modèle d'équivalent, dont la fréquence se montre cependant très faible dans le matériel exploré, sous-entend les fonctions suivantes :

– l'attributif (le déterminant attributif ou l'attribut nominal), déterminant nominal du substantif ou du groupe substantif, c'est-à-dire le nom en fonction

de l'attribut⁹ (STEVANOVIĆ 1986 : 62-63 ; STANOJČIĆ 2010 : 314 ; PIPER, ANTONIĆ et al. 2005 : 69-70 ; PIPER, KLAJN 2017 : 306-308) :

(88) *Jean, son valet de chambre*, se souciait peu de monsieur Lepître [...]. (HBo31) – *Njenog sobara Žana* malo se ticao g. Lepitr [...]. (HBt20)

– le sujet grammatical :

(89) Oui, *ce brillant esprit, étoile angélique*, sortira splendide de ses nuages [...]. (HBo334) – Da, *taj divni duh, ta anđeoska zvezda* izići će sjajna iz svojih oblaka [...]. (HBt312)

– le complément d'objet direct et indirect :

(90) Aussitôt je courus à Azay par un temps affreux, je réveillai *le chirurgien, monsieur Deslandes* [...]. (HBo236) – Ja odmah odjurih u Aze, po užasnom nevremenu, probudih *gospodina Delanda*, hirurgu [...]. (HBt218)

(91) Ses cheveux rares et noirs, ses yeux caves, ses joues creuses, ses bras amaigris, sa poitrine étroite annonçaient *un débat entre la vie et la mort, duel sans trêve où jusqu'alors la comtesse était victorieuse*. (HBo61) – Njena retka, crna kosa, upale oči i obrazi, njene omršavele ruke i tesne grudi govorile su *o borbi između života i smrti, o dvoboju bez prestanka*, u kome je grofica dotad odnosila pobjedu. (HBt49)

– l'élément non verbal du prédicat analytique ou du prédicat nominal, syntagme prédicatif comprenant le verbe copule *biti* (*être*) et le terme adjectival ou nominal (STEVANOVIĆ 1986 : 62-63 ; STANOJČIĆ 2010 : 290-291 ; PIPER, ANTONIĆ et al. 2005 : 312-313 ; PIPER, KLAJN 2017 : 282-283) :

(92) Je ne suis qu'*une chose, le serf de Clochegourde*, dis-je tout bas à la comtesse. (HBo124) – Ja *sam samo klošgurdski rob*, rekao sam sasvim tiho grofici. (HBt110)

– le complément circonstanciel de manière :

(93) La nature répondait aux paroles de l'enfant *par les mille bruissements du soir, accompagnement d'orgue légèrement touché*. (HBo207) – Priroda je na detinje reči odgovarala hiljadama večernjih šumova *kao pratnjom ovlaš dotaknutih orgulja*. (HBt191)

Par conséquent, notre investigation confirme, d'un côté, notre hypothèse de départ, et de l'autre côté, elle révèle aussi d'autres fonctions syntaxiques en tant qu'équivalents de traduction / correspondants. Excepté l'équivalent syntaxique à l'apposition française – le déterminant appositionnel –, dans la traduction serbe du roman apparaissent donc (a) les situations dans lesquelles l'apposition française est divisée en apposition au sens restreint et en

⁹ Il s'agit ici de l'*attribut* comme position syntaxique dans la grammaire de la langue serbe. En français, la fonction équivalente à l'attribut serbe est l'épithète.

apposition au sens plus large, (b) celles où l'apposition française est transmise par une apposition au sens plus large et (c) les cas où l'apposition française est transférée/remplacée par une autre fonction syntaxique.

4. Conclusion

Les conclusions qui s'imposent de l'analyse du corpus extrait du roman *Le Lys dans la vallée* et de sa traduction serbe sont les suivantes :

a) en ce qui concerne le type de détachement appositif et sa valeur informationnelle, le modèle dominant dans le roman d'H. de Balzac est celui de l'apposition médiane, c'est-à-dire le détachement central – le détachement non polaire indiquant une pause centrale dans l'énoncé et marquant une homogénéité informationnelle. Ensuite vient, par sa fréquence, l'apposition frontale, c'est-à-dire le détachement d'ouverture – le modèle de détachement polaire qui se comporte comme une sorte d'ouverture d'énoncé. Finalement, se montre la moins fréquente l'apposition finale, c'est-à-dire le détachement de clôture – le type de détachement polaire qui joue un rôle prépondérant dans la dynamique communicative. Ceci signifie que dans notre matériel, le détachement appositif manifeste généralement une capacité informationnelle d'ordre rhématique (les rhèmes secondaire Rh- et propre Rh+), mais que sous certaines conditions il porte aussi une valeur de type thématique (le thème secondaire Th+) ;

b) pour ce qui est de la nature du segment apposé dans le roman de Balzac, les exemples étudiés démontrent que la structure substantive non déterminée porte un petit avantage du nombre d'occurrences sur celle déterminée (le nom avec le déterminant ou le nom propre). L'apposition nominale est, à ce titre, utilisée en particulier comme une qualification et une description à valeur d'une étiquette, mais aussi comme une caractérisation précise et une identification prenant les configurations morphosyntaxiques variées ;

c) les postes fonctionnels auxquels se rapporte le segment apposé s'avèrent être variés : sujet grammatical, complément d'objet direct et indirect, divers types de complément circonstanciel (lieu, accompagnement, instrument, temps, manière), complément déterminatif (compléments du nom et de l'adjectif), attribut du sujet, apostrophe, terme régi par le marqueur de topicalisation, agent de l'action dans la structure impersonnelle, déterminé du syntagme prépositionnel ;

d) quant aux équivalents de l'apposition nominale française dans la traduction serbe du roman *Le Lys dans la vallée*, notre hypothèse de départ est, d'une part, corroborée par les résultats de l'étude : l'apposition nominale française se transmet en général par son équivalent syntaxique serbe – le

déterminant appositionnel –, aussi bien que par les diverses structures grammaticales marquant la fonction appositive. Cela sous-entend qu'outre l'équivalent syntaxique à l'apposition française, dans la version serbe du roman figurent les cas où (a) l'apposition française est divisée en apposition au sens restreint et en apposition au sens plus large et (b) l'apposition française est transmise par une apposition au sens plus large. D'autre part, notre recherche annonce les situations dans lesquelles l'apposition française est traduite par une autre fonction syntaxique se présentant, comme équivalent de traduction, à l'intérieur d'une traduction plus libre (déterminant attributif, sujet grammatical, complément d'objet direct et indirect, prédicat nominal, complément circonstanciel de manière).

Bibliographie

- AJDŽANOVIĆ, STEPANOV 2016 : AJDŽANOVIĆ, Milan i Strahinja STEPANOV. „Pogreške u padežnoj kongruenciji imeničke i pridevske apozicije u jeziku medija”. *Zbornik Matice srpske za filologiju i lingvistiku* knj. LIX, sv. 2 (2016): 83–95. [orig.] АЈДЖАНОВИЋ, Милан и Страхинја СТЕПАНОВ. „Погрешке у падежној конгруенцији именичке и придевске апозиције у језику медија”. *Зборник Матице српске за филологију и лингвистику* књ. LIX, св. 2 (2016): 83–95.
- APOTHÉLOZ, COMBETTES et al. 2009 : APOTHÉLOZ, Denis et Bernard COMBETTES, Franck NEVEU (éds). *Les linguistiques du détachement*. Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006). Berne : Peter Lang, 2009.
- ARRIVÉ, GADET et al. 1986 : ARRIVÉ, Michel et Françoise GADET, Michel GALMICHE. *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986.
- BONDY 1963 : BONDY, Léon. « Discussion : l'apposition (suite) ». *Le français moderne* XXXI^e année, n°1 (1963) : 50-54.
- BOUET, TILLY 1963 : BOUET et Charles TILLY. « L'apposition (Suite) ». *Le français moderne* XXXI^e année, n°4 (1963) : 283-291.
- CHEVALIER, BLANCHE-BENVENISTE et al. 1964 : CHEVALIER, Jean-Claude et Claire BLANCHE-BENVENISTE, Michel ARRIVÉ, Jean PEYTARD. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Larousse, 1964.
- COMBETTES 1998 : COMBETTES, Bernard. *Les constructions détachées en français*. Paris : Éditions Ophrys, 1998.
- COMBETTES 2000 : COMBETTES, Bernard. « L'apposition comme unité textuelle et constituant phrastique : approche diachronique ». *Langue française* n°125 *Nouvelles recherches sur l'apposition* (2000) : 90-105.

- ČUTURA2013 : ČUTURA, Ilijana R., „Apozicija kao sredstvo ovremenjavanja u savremenom srpskom jeziku”. *Naučni sastanak slavista u Vukove dane* knj. 42, sv. 1 (2013). Beograd: Međunarodni slavistički centar, 159–171. [orig.] ЧУТУРА, Илијана Р. „Апозиција као средство овремењавања у савременом српском језику”. *Научни састанак слависта у Вукове дане* књ. 42, св. 1 (2013). Београд: Међународни славистички центар, 159–171.
- DAUZAT 1956 : DAUZAT, Albert. *Grammaire raisonnée de la langue française*. Lyon : IAC, 1956.
- DUBOIS, GIACOMO et al. 1994 : DUBOIS, Jean et Mathée GIACOMO, Louis GUESPIN, Christiane MARCELLESI, Jean-Baptiste MARCELLESI, Jean-Pierre MÉVEL. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse, 1994.
- FORSGREN 1993 : FORSGREN, Mats. « L’adjectif et la fonction d’apposition : observations syntaxiques, sémantiques et pragmatiques ». *L’Information grammaticale* n°58 (1993) : 15-22.
- FORSGREN 2000 : FORSGREN, Mats. « Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif ? ». *Langue française* n°125 *Nouvelles recherches sur l’apposition* (2000) : 30-45.
- GOES 2007 : GOES, Jan. « L’apposition dans tous ses états ». *Les constructions détachées : entre langue et discours*. Études réunies par Nelly Flaux et Dejan Stosic. Arras : Artois Presses Université, 2007, 267-293.
- GOES 2009 : GOES, Jan. « L’adjectif prototypique et l’apposition ». *Les linguistiques du détachement*. Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006). Éditeurs : Denis Apothéloz, Bernard Combettes et Franck Neveu. Berne : Peter Lang, 2009, 277-288.
- GREVISSE, GOOSSE 2008 : GREVISSE, Maurice et André GOOSSE. *Le Bon usage. Grammaire française*. 14^e édition. Bruxelles : De Boeck–Duculot, 2008.
- HAVU 2002 : HAVU, Eva. « L’interprétation des constructions détachées ». *CLAC. Círculo de lingüística aplicada a la comunicación* n° 10 (2002). <<http://www.ucm.es/info/circulo/no10/havu.htm>>. 26. 04. 2018.
- HAVU, PIERRARD 2008 : HAVU, Eva et Michel PIERRARD. « La prédication seconde en français : essai de mise au point ». *Travaux de linguistique* n° 57 (2008/2) : 7-21.
- LAGO 1994 : LAGO, Jesus. « L’apposition est-elle une fonction ou un mode de construction ? ». *L’Information grammaticale* n° 63 (1994) : 12-17.
- LE BIDOIS 1971 : LE BIDOIS, Georges et Robert LE BIDOIS. *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*. Tome premier. Paris : Éditions A. et J. Picard, 1971.
- MEZEG 2017 : MEZEG, Adriana. « Les constructions détachées nominales en français et en slovène ». *Contrastive analysis in discourse studies and*

- translation / Analyse contrastive de discours et traduction / Kontrastive diskurzanalyse und translation / Zbirka prevodoslovlje in uporabno jezikoslovje*. Uredniki: Mojca Schlamberger Brezar, David Limon, Ada Gruntar Jermol. Ljubljana: Univerza v Ljubljani, Filozofska fakulteta, 2017, 150-168.
- MINOVIĆ 1968 : MINOVIĆ, Milivoje. „Apozicija i apozitivnost”. *Pitanja savremenog književnog jezika* sv. VI (1968). Sarajevo: Zavod za izdavanje udžbenika, 81–92.
- MINOVIĆ 1987 : MINOVIĆ, Milivoje. *Sintaksa srpskohrvatskog – hrvatskosrpskog književnog jezika za više škole: rečenica, padeži, glagolski oblici*. Sarajevo: „Svjetlost”, Zavod za udžbenike i nastavna sredstva, 1987.
- MOUCHET, PIGNON et al. 1962 : MOUCHET, Jean-Pierre et Jacques PIGNON, Jacques CHAURAND, André CHEVALLIER, Michel ARRIVÉ, Henri BONNARD, Jean-Claude CHEVALIER, Jacques PIGNON. « Discussion : l'apposition ». *Le français moderne* XXX^e année, n°3 (1962) : 172-192.
- NEVEU 1995 : NEVEU, Franck. « De la phrase au texte : Les constructions appositives détachées et la structure informationnelle de l'énoncé dans Les Misérables ». *L'Information grammaticale* n° 64 (1995) : 23-26.
- NEVEU 1996 : NEVEU, Franck. « La notion d'apposition en linguistique française : perspective historique ». *Le français moderne* n° 64 (1964) : 1-27.
- NEVEU 2000a : NEVEU, Franck. « L'apposition : concepts, niveaux, domaines. Présentation ». *Langue française* n°125 *Nouvelles recherches sur l'apposition* (2000) : 3-17.
- NEVEU 2000b : NEVEU, Franck. « Quelle syntaxe pour l'apposition ? Les types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielle ». *Langue française* n°125 *Nouvelles recherches sur l'apposition* (2000) : 106-124.
- PICABIA 1991 : PICABIA, Lélia. « Article zéro et structures apposées ». *Langages* XXV^e année, n°102 *Absence de déterminant et déterminant zéro* (1991) : 88-102.
- PICABIA 2000 : PICABIA, Lélia. « Appositions nominales et déterminant zéro : le cas des appositions frontales ». *Langue française* n°125 *Nouvelles recherches sur l'apposition* (2000) : 71-89.
- PIGNON 1961 : PIGNON, Jacqueline. « L'apposition ». *Le français moderne* XXIX^e année, n° 4 (1961) : 252-257.
- PIPER, ANTONIĆ et al. 2005 : PIPER, Predrag i Ivana ANTONIĆ, Vladislava RUŽIĆ, Sreto TANASIĆ, Ljudmila POPOVIĆ, Branko TOŠOVIĆ. *Sintaksa savremenoga srpskog jezika. Prosta rečenica*. Beograd: Institut za srpski jezik SANU – Beogradska knjiga – Matica srpska, 2005. [orig.]

- ПИПЕР, Предраг и Ивана АНТОНИЋ, Владислава РУЖИЋ, Срего ТАНАСИЋ, Људмила ПОПОВИЋ, Бранко ТОШОВИЋ. *Синтакса савременога српског језика. Проста реченица*. Београд: Институт за српски језик САНУ – Београдска књига – Матица српска, 2005.
- PIPER, KLAJN 2017 : PIPER, Predrag i Ivan KLAJN. *Normativna gramatika srpskog jezika*. Drugo, izmenjeno i dopunjeno izdanje. Novi Sad: Matica srpska, 2017. [orig.] ПИПЕР, Предраг и Иван КЛАЈН. *Нормативна граматика српског језика*. Друго, измењено и допуњено издање. Нови Сад: Матица српска, 2017.
- RIEGEL, PELLAT et al. 2018 : RIEGEL, Martin et Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL. *Grammaire méthodique du français*. 7^{me} édition. Paris : Presses Universitaires de France, 2018.
- RIOUL 1983 : RIOUL, René. « Les appositions dans la grammaire française ». *L'Information grammaticale* n°18 (1983) : 21-29.
- SIMIĆ 2004 : SIMIĆ, Radoje. „Значај Стевановићевих погледа на 'проширену реченицу'”. *Научни састанак slavista u Vukove dane* књ. 33, св. 3 (2004). Београд: Међународни slavistički центар, 71–79. [orig.] СИМИЋ, Радоје. „Значај Стевановићевих погледа на 'проширену реченицу'”. *Научни састанак slavista u Vukove dane* књ. 33, св. 3 (2004). Београд: Међународни slavistički центар, 71–79.
- STANKOVIĆ 1986 : STANKOVIĆ, Bogoljub. „Апозиција у српскохрватском и руском језику”. *Južnoslovenski filolog* XLII (1986): 43–65. [orig.] СТАНКОВИЋ, Богољуб. „Апозиција у српскохрватском и руском језику”. *Južnoslovenski filolog* XLII (1986): 43–65.
- STANOJČIĆ 2010 : STANOJČIĆ, Živojin S. *Gramatika srpskog književnog jezika*. Београд: Креативни центар, 2010. [orig.] СТАНОЈЧИЋ, Живојин С. *Граматика српског књижевног језика*. Београд: Креативни центар, 2010.
- STEVANOVIĆ 1986 : STEVANOVIĆ, Mihailo. *Savremeni srpskohrvatski jezik. Gramatički sistemi i književnojezička norma II. Sintaksa*. Београд: Научна књига, 1986. [orig.] СТЕВАНОВИЋ, Михаило. *Савремени српскохрватски језик. Граматички системи и књижевнојезичка норма II. Синтакса*. Београд: Научна књига, 1986.
- TAMINE-GARDES 1984 : TAMINE-GARDES, Joëlle. « Initiation linguistique : Introduction à la syntaxe. Les fonctions nominales : les compléments circonstanciels : L'apposition ». *L'Information grammaticale* n° 22 (1984) : 39-42.
- ТОПОЛИНСКА 1981 : ТОПОЛИНСКА, Zuzana. „Рестриција насупрот апозиције: две врсте атрибута именичке синтагме”. *Južnoslovenski filolog* XXXVII (1981): 1–11. [orig.] ТОПОЛИЊСКА, Зузана. „Рестриција насупрот апозиције: две врсте атрибута именичке синтагме”. *Južnoslovenski filolog* XXXVII (1981): 1–11.

- WAGNER, PINCHON 1962 : WAGNER, Robert-Léon et Jacqueline PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Édition revue et corrigée. Paris : Librairie Hachette, 1962.
- WILMET 2014 : WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*. 5^e édition entièrement revue. Louvain-la-Neuve : De Boeck–Duculot, 2014.
- ZNIKA 2008a : ZNIKA, Marija. „Апозичија”. *Riječki filološki dani*: Zbornik radova s Međunarodnoga znanstvenog skupa *Riječki filološki dani* (Rijeka, 16–18. studenoga 2006). Rijeka: Filozofski fakultet, 2008, 517–525.
- ZNIKA 2008b : ZNIKA, Marija. „Синтактички и семантички положај апозичије”. *Jezik* vol. 55, n° 4 (2008), 129–143.

Sources

- НВо : BALZAC 1966 : BALZAC, Honoré de. *Le Lys dans la vallée*. Nancy : Le Trésor des lettres françaises, 1966.
- НВт : BALZAK 1951 : BALZAK, Onore de. *Ljiljan u dolu*. Preveo Milan T. Đorđević. Beograd–Zagreb: Kultura, 1951.

Селена М. Станковић
Нагаша М. Живић

ФРАНЦУСКА ИМЕНИЧКА АПОЗИЦИЈА И ЊЕНИ СРПСКИ ЕКВИВАЛЕНТИ: НА ПРИМЕРУ РОМАНА *ЉИЉАН У ДОЛУ*

У раду се на примерима из романа *Љиљан у доли* О. де Балзакa анализира издвојена именичка апозичија у француском језику и испитују се њени еквиваленти у преводу на српски језик. Истраживање се спроводи применом дескриптивне технике и контрастивне методе и одвија се у два фазама. Током прве фазе (а) утврђују се тип апозитивног издвајања (средишње, почетно, завршно) и информативна вредност анализираних конструкција према позицији у реченици (секундарна рема Rh-, примарна рема Rh+, секундарна тема Th+), (б) одређује се морфосинтаксичка природа апозитивног сегмента (номинална синтагма без детерминанта, номинална синтагма са детерминантом, властита именица) и (в) разматра се синтаксичка функција одређиваног именског израза (субјекат, објекат, прилошка одредба, детерминативна допуна, атрибут субјекта, апостроф, вршилац радње у безличној реченици, итд.). У другој фази се анализирају еквиваленти француске издвојене именичке апозичије у преводу Балзакoвог романа на српски језик: испитивана француска конструкција најчешће

се преводи синтаксичким еквивалентом у српском језику – апозицијском одредбом (апозицијом), али су њене реализације исто тако и различите граматичке структуре са апозитивном службом, као и друге синтаксичке функције које се, као преводни еквиваленти, појављују у склопу слободнијег превода. У раду се креће од дефиниција и објашњења која у вези са посматраном граматичком категоријом дају М. Форсгрен (FORSGREN 1993, 2000) и Ф. Неве (NEVEU 1995, 2000а, 2000b), али се имају у виду и резултати и тумачења других лингвиста који се баве апозицијом. Што се тиче српског дела грађе, анализа се спроводи у складу са поставкама лингвистичке литературе која, са нормативног и дескриптивног аспекта, приступа феномену апозиције у српском језику.

Кључне речи: именичка апозиција, издвајање, морфосинтаксичка природа, синтаксичка функција, француски језик, српски језик, еквивалент